



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 62184

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation financière pénalisante pour les malades en traitement du diabète. Cette pathologie nécessite une prise très régulière des vitamines B1 et B6 qui ne sont plus remboursées, depuis 1993, par la sécurité sociale. Il lui demande quelles dispositions il envisage pour réinsérer ces médicaments dans la nomenclature des remboursements.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Malavieille](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62184

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3364